

Schweizerkunst teilt mit = Communique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZERKUNST

teilt mit
communiqué

Rassemblement culturel romand

Dans le cadre d'une réflexion et de la discussion que mènent le comité central et la conférence des présidents de la SPSAS, deux délégués (K. von Ballmoos et André Siron) ont participé à une séance de travail suscitée par la Télévision suisse romande le 26 février au Château de La Sarraz.

Dans la mesure où le problème des relations entre artistes et médias nourrit des interrogations importantes et suppose des initiatives originales, il nous paraît intéressant de proposer une brève synthèse des travaux amorcés en Suisse romande.

En effet, le groupe de travail, présidé par Paul Vallotton, a entamé dès le printemps 1982 une série d'investigations que plusieurs cellules – regroupées par secteurs artistiques – prolongent et matérialisent.

Paul Vallotton rappelle le but de cette réunion: rassembler les forces de notre région pour une action permanente en faveur de la culture, culture vivante d'abord – c'est-à-dire création – et conservation du patrimoine.

Il ne s'agit pas de mettre sur pied des institutions parallèles à celles qui existent, mais d'organiser et de pratiquer jour après jour, quant à la création, l'information, la promotion, l'échange, la diffusion.

Nous avons convié les praticiens à établir des liaisons nouvelles, à mettre en œuvre une communication constante et à assumer une vie meilleure aux hommes de métier, soutenus par tous les médias, c'est-à-dire essentiellement: *la presse écrite, le livre, le cinéma, le théâtre, la radio et la télévision.*

Il nous est apparu qu'il était du devoir de la Radio-Télévision romande, la plus importante institution culturelle de notre région – en tout cas à ses heures et sous les formes qui conviennent – d'accomplir un geste dont nous pensions qu'il pouvait ne pas être inutile.

A la question posée à l'assemblée de Territet, le 5 juin 1982, «seriez-vous d'accord que nous agissions avec, pour objectif, la constitution d'un conseil suisse romand des activités culturelles?», la réponse a été un oui massif.

A la question, posée le 2 octobre à Lausanne, «convient-il que les créateurs, les praticiens de la culture, s'organisent autrement qu'ils le sont aujourd'hui, en vue de leurs débats avec les pouvoirs publics et privés d'une part, avec les médias d'autre part?», la réponse a été un oui unanime.

Il s'agit donc de savoir de quelle organisation il pourrait être question. C'est là le sujet de l'étude que mène une mission désignée pour explorer le terrain.

D'ores et déjà et parallèlement, une commission littéraire et un groupe musical sont au travail, un conseil suisse romand

du théâtre est en activité régulière. C'est à leur sujet que nous allons vous donner une première information.

La Radio-Télévision suisse romande a donné le branle, elle a organisé la rencontre et la concertation, mais elle n'entend pas se substituer aux créateurs dans l'ordonnance de leur activité. Elle participera comme il sied, avec les autres médias, au dialogue avec les praticiens, organisés ou non.

Avant de donner la parole aux responsables des quatre groupes (lettres, arts visuels, musique, spectacle), Paul Vallotton tient à souligner que notre ami Michel Terrapon, responsable du groupe «arts visuels», et qui avait élaboré un projet, a été frappé au cœur à deux reprises. Il se trouve actuellement en convalescence et nous lui adressons nos vœux chaleureux. Nous comprenons bien que nous soyons en retard sur ce front.

Le communiqué de presse suivant a été adressé à la presse le lundi 28 février:

Le troisième rassemblement culturel organisé par la Radio-Télévision suisse romande a eu lieu le samedi 26 février au Château de La Sarraz sous la présidence de Paul Vallotton, directeur de la coordination.

Les participants ont accepté à l'unanimité le principe d'un conseil suisse romand des activités culturelles fondé sur les quatre piliers: arts visuels, lettres, spectacle, musique.

Une large consultation des milieux concernés aura lieu jusqu'à l'été prochain avec les concours des groupes constitués (et de la mission «exploratoire» désignée, qui déposera ses conclusions en septembre).

Une fête romande s'apprête pour 1984 et devrait devenir annuelle.

Rapport du président du groupe «arts visuels»

(Pierre Gisling)

Le groupe, comprenant 13 personnes, a constaté que les arts visuels comportent des disciplines très différentes. Il s'est penché sur cinq points d'étude:

- le principe d'un conseil suisse romand constituant un organe d'information et de référence a été admis à l'unanimité;
- les disciplines fort différentes des arts visuels devraient être représentées dans ce conseil;
- le groupe, à l'unanimité, s'engage à prospecter, à parler, à enquêter vis-à-vis des organes qu'ils représentent; il souligne que la Romandie devrait être plus représentative;
- un engagement de la radio-tv est souhaité, ainsi que des éclaircissements sur la manière dont s'organisera l'avenir;
- quel que soit l'avenir, chacun tient à reconnaître que la rencontre, le dialogue et l'échange suscités sont excellents.

① Treize participants étaient présents à La Sarraz dans le groupe arts visuels représentant les disciplines suivantes:

- 4 peintres
- 1 céramiste
- 1 enseignant artistique
- 1 animateur de galerie d'art
- 1 conservateur de musée
- 1 architecte
- 2 photographes
- 1 homme de radio
- 1 homme de télévision.

② A la question: «accepteriez-vous l'idée d'un conseil suisse romand de la culture?», le groupe répond oui à l'unanimité.

③ Ce conseil devrait être formé (en ce qui concerne les arts visuels) de représentants des diverses disciplines artistiques.

④ La faible participation n'a pas permis d'avoir des représentants de tous les domaines d'expression artistique. De ce fait, et à l'unanimité, chaque participant s'est engagé dans le domaine qui lui est propre, à renseigner les milieux officieux et officiels de Suisse romande afin de mieux connaître leurs sentiments à l'égard de l'idée d'un conseil suisse romand de la culture. Si M. Terrapon peut convoquer le groupe au début mai, il est indispensable qu'à cette date nous puissions avoir la réponse de chacun.

Rassemblement culturel romand

Si vous ne pouvez être présents à cette prochaine séance, il est indispensable que vous transmettiez vos renseignements par écrit.

⑤ Le groupe, à l'unanimité, souhaite que Paul Vallotton, auquel nous devons l'initiative d'un rassemblement culturel romand, maintienne cette activité jusqu'à l'élaboration d'un projet précis et concret.

⑥ Quel que soit l'avenir du rassemblement culturel romand, le groupe « arts visuels » a relevé à l'unanimité l'intérêt, le plaisir et la richesse de se rencontrer. Il a constaté que ce type de rencontre permet des échanges entre participants et artistes qui demeurent trop souvent « enfermés » dans un certain cantonalisme.

Et encore la création artistique et les médias

La commission nationale suisse pour l'Unesco a organisé à Soleure, du 14 au 16 avril 1983, un séminaire sur le thème: « La création artistique professionnelle et la presse, la radio et la télévision ».

L'invitation concernait la Suisse alémanique. Une invitation analogue sera lancée prochainement pour les intéressés de Suisse romande.

Und noch Kunstschaffen und Media

Das professionelle Kunstschaffen und Presse, radio, Fernsehen, von 14. bis 16. April 1983 in Solothurn.

Die Schweizerische Unesco-Kommission führt in Zusammenarbeit mit dem Bundesamt für Kulturpflege und dem Publizistischen Seminar der Universität Zürich ein Seminar zu obgenanntem Thema durch.

Das Seminar wird sich mit der Frage befassen, wie die gedruckten und elektronischen Medien das professionelle Kunstschaffen in der deutschsprachigen Schweiz vermitteln und begleiten. Die Veranstaltung soll Anlass sein für die Reflexion über die Arbeit der Kunstvermittler im Medienbereich; sie soll ferner das vertiefte Gespräch mit Kollegen und Kunstschaffenden ermöglichen.

- Kunststeuerung durch die Medien
- Medien als Orientierungsquelle
- Medien als Inspirationsquelle
- Medien als Arbeitsfeld



artcast

P. Fr. Röthlisberger, Präzisionsguss
Blumenfeld, 6383 Dallenwil,

☎ 041 65 18 95